

## ASSEMBLÉE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 19 MAI 2015

Une assemblée régulière du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève est tenue le 19 mai 2015, à la salle Wilson, 490, montée de l'Église à L'Île-Bizard.

### Membres présents :

M. Stéphane Côté, conseiller d'arrondissement, président  
M. Christian Larocque, conseiller d'arrondissement  
Mme Danielle Myrand  
M. François Allard  
M. Marcel Labbé  
M. Robert Richer  
M. Jean-Pierre Tanguay

### Sont également présents :

Karina Chaou, chef de division – Urbanisme, permis et inspections  
Pierre Proulx, inspecteur en bâtiment, secrétaire

L'assemblée est ouverte à 19h20.

#### 1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Robert Richer,  
appuyé par François Allard

**QUE** l'ordre du jour soit accepté en ajoutant le point suivant au varia:  
-6.1 «397, rue Cherrier – Terrassement»  
et que l'item « Varia » demeure ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 20 AVRIL 2015

##### Procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 avril 2015

Il est proposé par François Allard,  
appuyé par Jean-Pierre Tanguay

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée du 20 avril 2015 soit adopté tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 3) P.I.I.A. (secteur de L'Île-Bizard)

##### 3.1 495, rue Cherrier – Rénovations extérieures

M. Serge Gagné, secrétaire du conseil de la fabrique, est présent afin d'expliquer le projet et répondre aux questions des membres du comité.

Il est proposé par François Allard,  
appuyé par Marcel Labbé

**QUE** le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures du bâtiment au 495, rue Cherrier, plus précisément la peinture des 3 portes de la façade principale, telle que présentée dans les documents soumis à la demande de permis 3000997572 :

- Portes : Color Crush – Bleu Calico

ADOPTÉ À MAJORITÉ

##### 3.2 10, rue Léo-Lorrain – Maison

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Robert Richer,  
appuyé par Danielle Myrand

**QUE** le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 10, rue Léo-Lorrain, selon les plans préparés par Yves Bergeron, technologue en date du 19 février 2015 et l'agencement présentés à la demande de permis 3001000332 :

- Toiture : BP Mystique – Cèdre rustique
- Pierre (façade) : Permacon Lafitt – Beige Margaux/Beige Dunlop
- Brique : Permacon Cinco – Beige Margaux/Beige Dunlop
- Portes & fenêtres: Brun commercial
- Soffites & fascias : Brun commercial

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **3.3 101, rue Pierre-Foretier – Rénovations extérieures**

Mme [REDACTÉ] est présente afin d'expliquer son projet et répondre aux questions des membres du comité.

Il est proposé par Robert Richer,  
appuyé par Jean-Pierre Tanguay

**QUE** le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures d'une résidence unifamiliale au 101, rue Pierre-Foretier, plus précisément le changement de parement extérieur, telle que présentée à la demande de permis 3000987685 et avec les nouveaux matériaux soumis :

- Parement extérieur : Maibec – Écorce de cèdre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **3.4 347, rue Cherrier – Enseigne sur mur**

Mme Danielle Myrand se retire des délibérations du comité dans ce dossier.

[REDACTÉ] est présent afin d'expliquer son projet et répondre aux questions des membres du comité.

Il est proposé par Marcel Labbé,  
appuyé par François Allard

**QUE** le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'installation d'une enseigne sur mur au 347, rue Cherrier pour le commerce «Crèmerie Alfresco», option A, et sous réserve de la condition suivante :

-Mettre en relief la partie blanche du cornet de crème glacée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **3.5 424, rue Closse – Rénovations extérieures**

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Marcel Labbé,  
appuyé par François Allard

**QUE** le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures, plus précisément la réfection de la toiture, d'une résidence au 424, rue Closse, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000994684 :

- Toiture : BP Mystique – Noir 2 tons

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **3.6 426, rue Closse – Rénovations extérieures**

[REDACTÉ] est présente afin d'expliquer son projet et répondre aux questions des membres du comité.

Il est proposé par Danielle Myrand,  
appuyé par François Allard







